



Objet : **Durée de vie – Équipement de protection contre les chutes 3M**

Région :	Europe	Langue :	FR	Numéro :	TB0021	Révision :	D
Nombre total de pages :	2	Numéro de page :	1	Première publication :	04/03/2009	Date de révision :	16/12/2020

Introduction

Afin de rester en service, l'équipement de protection contre les chutes 3M nécessite une inspection régulière.

Cette exigence est régie par la norme européenne **EN 365 Équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur** — *Exigences générales relatives aux instructions d'utilisation, d'entretien, d'examen périodique, de réparation, de marquage et d'emballage* (EN 365), qui stipule que l'EPI et les autres équipements utilisés dans le cadre du contrôle des risques de chute doivent être inspectés au moins une fois tous les douze mois par une personne compétente.

Cette dernière peut déterminer qu'un centre de service agréé ou un installateur agréé est nécessaire à la réalisation de ces inspections.

Selon le type, l'environnement et la fréquence d'utilisation, des inspections plus fréquentes qu'une fois par an peuvent s'avérer nécessaires.

Les inspections doivent toujours être effectuées conformément aux exigences/réglementations/lois nationales ou locales.

Les produits doivent être inspectés conformément aux recommandations du fabricant et aux instructions comprises dans la documentation utilisateur de l'équipement spécifique.

Durée de vie

La norme EN 365 stipule que les fabricants sont tenus de fournir des informations sur toute limite connue à la durée de vie utile du produit ou de toute partie du produit.

En ce qui concerne les produits de protection contre les chutes 3M, les limites de durée de vie suivantes s'appliquent :

Produits textiles

Pour les équipements de protection contre les chutes 3M fabriqués à partir de textiles, la durée de vie fonctionnelle du produit est déterminée par les conditions de travail et d'entretien. Tant que le produit satisfait aux critères d'inspection, il peut rester en service jusqu'à 10 ans à compter de la date de fabrication.

Produits mécaniques, pas d'élément textile

Pour les équipements de protection contre les chutes 3M ne contenant aucun élément textile, la durée de vie fonctionnelle du produit est déterminée par les conditions de travail et d'entretien. Tant que le produit satisfait aux critères d'inspection, il peut rester en service.

Produits mécaniques non réparable contenant un élément textile

Pour les équipements de protection contre les chutes 3M non réparable contenant un élément textile, la durée de vie fonctionnelle du produit est déterminée par les conditions de travail et d'entretien. Tant que le produit satisfait aux critères d'inspection, il peut rester en service jusqu'à 10 ans à compter de la date de fabrication.

Produits mécaniques réparable contenant un élément textile

Pour les équipements de protection contre les chutes 3M réparable contenant un élément textile, la durée de vie fonctionnelle du produit est déterminée par les conditions de travail et d'entretien.

Élément textile contenu dans un produit mécanique réparable

Tant que l'élément textile satisfait aux critères d'inspection, il peut rester en service jusqu'à 10 ans à compter de la date de fabrication. S'il n'est pas considéré satisfaisant lors de l'inspection ou s'il atteint 10 ans à partir de la date de fabrication, il doit être remplacé.

Élément mécanique

Le produit peut rester en service tant qu'il répond aux critères d'inspection.

Domages

En cas de dommage (p. ex. fissures, usure, frottement, endommagement des fibres) ou de contamination, une utilisation ultérieure n'est pas autorisée. Le degré de dommage ou de contamination est sans importance.

Une personne compétente doit évaluer les éventuels dommages et contaminations, et décider de la suite de la procédure.

Une réparation ou un nettoyage éventuel peuvent être organisés par la personne compétente adéquate.

En cas de dégradation durable, les dispositifs concernés doivent être retirés de toute utilisation ultérieure et, si nécessaire, éliminés de manière appropriée.



Fall Protection

Phone: +33 (0)4 83 58 08 08
Email: informationfallprotection@mmm.com
Web: 3M.com/FallProtection

Registered Offices:

Capital Safety (Northern Europe) Limited
3M Centre, Cain Road
Bracknell, Berkshire, RG12 8HT, UK

Capital Safety Group (EMEA)
Le Broc Center, Bâtiment A, Z.1. 1re Avenue
– BP15, 06511 Carros Le Broc, Cedex, FRANCE